

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**MINISTRY OF EMPLOYMENT
AND VOCATIONAL TRAINING**

CEREMONIE D'OUVERTURE

**DE L'ATELIER D'APPROPRIATION DE LA
POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE,**

(Yaoundé, 29 avril 2009)

PROJET D'ALLOCATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**1 Madame et Messieurs les Ministres et chers
collègues;**

2 Madame la Directrice, du Bureau sous-régional

de l'OIT pour l'Afrique Centrale ;

3 Monsieur le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi ;

4 Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture ;

5 Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations d'Employeurs ;

6 Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de Travailleurs ;

7 Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;

8 Mesdames et Messieurs ;

Il m'est particulièrement agréable de présider ce jour, la cérémonie d'ouverture de l'Atelier d'appropriation de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

En cette circonstance solennelle, permettez-moi de me réjouir de votre présence massive dans cette auguste salle, en dépit de vos nombreuses occupations.

Cela témoigne de l'intérêt que vous portez aux questions d'emploi et de formation professionnelle en particulier aux activités de notre département ministériel en général.

Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude au Bureau sous Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale pour les appuis multiformes qu'il ne cesse de nous apporter dans la croisade que nous menons contre le chômage.

Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez, le chômage reste une préoccupation constante du Président de la République, S.E.M Paul BIYA, qui le qualifie de « véritable cancer social ».

En effet, le contexte socio-économique du Cameroun des trois dernières années montre que le chômage et le sous-emploi des jeunes sont préoccupants malgré une tendance à la baisse. En 2007, près de 3.000.000 de jeunes étaient en situation d'emploi inadéquat, dont 1.000.000 au chômage et 2.000.000 en sous-emploi. Selon l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2005, le taux de chômage des jeunes se situait autour de 13% au plan national dont, 22% à Douala et 30% à Yaoundé. Selon la troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages de 2007, le taux de chômage des jeunes est inférieur à 10% au plan national dont, 20% à Douala et 21% à Yaoundé. De même, le taux de sous-emploi au niveau national est passé de 76% à 69% en deux ans. Cependant, l'essentiel des actifs (90%) s'insèrent dans l'économie informelle où la productivité de la main d'œuvre et la rémunération du travail sont faibles, aggravant ainsi la pauvreté des ménages.

C'est dans cette optique que lors de son message à la nation le 31 décembre 2008, il nous prescrivait de mettre en oeuvre une politique de l'emploi plus vigoureuse.

Pour donner suite à cette haute instruction, cet atelier a été organisé dans le but de permettre de vous sensibiliser sur la vision proposée par le document de Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'appropriation de la politique passe nécessairement par votre implication dans la vulgarisation et la mise en oeuvre de cette dernière.

La vision de la politique consiste à faire de l'emploi une cause nationale à travers une insertion socioprofessionnelle efficace par une formation professionnelle centrée sur le métier.

En effet, comme le disait Monsieur Juan Samovia Directeur Général du BIT je cite : « la croissance sans emplois ne constitue pas simplement une mauvaise politique sociale, c'est une mauvaise gestion économique qui entraîne la diminution de la consommation, l'augmentation de la migration et du travail des enfants, plus de pauvreté et davantage de concentration des revenus, une diminution de la demande globale et par conséquent des investissements, une diminution des financements disponibles pour les pensions, moins de collecte de taxes, moins de ressources pour les politiques sociales ».

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dont le projet vous est présenté ce jour, est un cadre de référence à partir duquel les acteurs du secteur emploi que vous êtes devrez désormais s'appuyer pour élaborer leurs stratégies sectorielles emploi afin de booster ce dernier.

Le Document de Politique est le résultat d'un processus participatif auquel vous avez pris part, partant des Etats Généraux de l'Emploi 2005 passant par la validation de la Déclaration de la Politique Nationale de l'Emploi en 2007.

Pour relever les défis et répondre à la préoccupation du Chef de l'Etat, je vous exhorte à développer des actions en faveur des jeunes et des autres populations cibles dans les domaines ci-après :

1°-Par rapport au plaidoyer pour l'emploi, il s'agit pour chacune de vos institutions de faire de l'emploi une cause nationale au même titre que l'éducation de base et le VIH SIDA.

Elles devront s'atteler à placer l'emploi au centre de toutes les politiques économiques et sociales.

2°-Par rapport à la promotion de l'emploi décent, plusieurs instruments stratégiques de promotion de l'emploi ont été élaborés en partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur emploi en 2007 et 2008. Il s'agira pour chaque institution de disposer de ces instruments. A partir du document de politique nationale de l'emploi dont nous partageons la vision ce jour, chaque secteur devra s'en approprier et élaborer un plan sectoriel emploi.

3°-Par rapport au développement de la formation professionnelle, plusieurs instruments ont également été élaborés avec la participation des principaux acteurs du secteur. Il s'agit de la Stratégie de la Formation Professionnelle de laquelle découle la réforme des Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères dont l'objectif principal est la mutation de ces structures en Centres de Formation aux Métiers.

Par ailleurs, l'ingénierie de la formation professionnelle s'est renforcée avec la confection de plusieurs référentiels basés sur l'analyse des besoins dans les métiers des Technologies de l'Information et de la Communication et des métiers manuels tels que la maçonnerie, l'électricité du bâtiment, la couture, la mécanique automobile, la plomberie installation sanitaire, la menuiserie.

Il s'agira ici, pour chaque institution, de renforcer les capacités managériales de la nouvelle vision de la formation professionnelle. Cette nouvelle vision intègre aussi bien les apprenants en formation initiale provenant de l'éducation de

base, des enseignements secondaires et de l'enseignement supérieur que des travailleurs en cours d'emploi. L'implication de tous les partenaires est fortement attendue.

4°-Par rapport à la création de nouvelles opportunités d'emploi, chaque institution devra s'investir dans son champ de compétences à assurer cette mission.

Elle consistera :

Au développement de l'auto – emploi et des activités génératrices de revenus à travers les mesures suivantes :

- 1 L'appui et le renforcement de toutes les dynamiques entrepreneuriales en informant et en sensibilisant les jeunes et les demandeurs d'emploi sur les opportunités offertes par l'auto- emploi ;
- 2 L'accompagnement des porteurs de projets en renforcent les dispositifs et les institutions susceptibles de les aider et de les conseiller dans toutes les phases du montage de leurs projets, depuis l'identification et la formulation de leur idée de projet jusqu'à l'élaboration de leur plan de financement et au suivi des modalités de leur installation ;
- 3 La mise en place d'environnements plus favorables en facilitant l'accès des porteurs de projets aux dispositifs de micro crédit et de micro finance ;
- 4 La coordination des différents programmes d'appui à l'auto emploi pour capitaliser les expériences d'échec et de succès et favoriser au maximum les synergies.

La mutation de l'économie informelle en économie formelle.

Elle passe par :

- 1 Le renforcement des compétences techniques et managériales des entrepreneurs de ce secteur ;
- 2 L'appui au mode d'organisation collective de ces entrepreneurs afin de les aider à sortir de leur isolement ;
- 3 L'appui technologique sous la forme de la constitution de « clusters » et base technique capables de mettre à la disposition des entrepreneurs sous forme de prêt et de location, des équipements dont ils ont besoin mais qu'ils ne peuvent acquérir ;
- 4 La mise à la disposition des entrepreneurs du secteur d'une documentation et des informations technique et économiques selon les formes appropriées pour leur permettre de diversifier leurs productions et accéder à de nouveaux marchés.

Le développement des emplois dans le secteur moderne

Il passe par :

- 1 Le lancement d'un programme ambitieux d'amélioration des environnements des entreprises pour les rendre plus propices à la démultiplication des opportunités d'emploi ;
- 2 Le lancement d'un plan spécifique d'appui aux PME comprenant en priorité : (i) la mise en place d'un guichet unique pour les promoteurs qui veulent créer leur propre entreprise, (ii) la création d'une réelle bourse de la sous traitance, (iii) la création d'un centre de documentation sur les caractéristiques et les opportunités des créneaux porteurs (iv) la réactivation des structures d'appui aux

entreprises du secteur ;

- 3 La réalisation d'un plan de lutte contre les emplois non décents par : (i) l'élargissement du régime de sécurité sociale aux travailleurs qui en sont actuellement exclus, (ii) la mise en place d'un système de protection sociale volontaire (iii) l'aménagement de la législation sociale et du travail.

Le recours aux techniques HIMO

Il sera visible par :

- 1 L'amélioration des connaissances sur les approches HIMO ;
- 2 Le développement d'un environnement favorable aux approches HIMO,
- 3 Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la programmation et la mise en œuvre des approches HIMO ;
- 4 La promotion de l'application des approches HIMO dans les projets d'investissement public.

5°-Par rapport au système d'information sur l'emploi et la formation professionnelle, il s'agira pour chaque institution de disposer d'une base de données de son secteur pour alimenter l'Observatoire National de l'Emploi et la Formation Professionnelle.

Pour assurer la mise en œuvre concertée, intégrée, coordonnée et cohérente des différents domaines sus cités, la

mise en place d'un cadre de dialogue pour l'emploi est envisagée à travers le projet de création d'un Conseil National de l'Emploi. Ce Conseil, qui sera un organe interinstitutionnel et intersectoriel, pourrait également s'occuper des questions de l'orientation et de la formation professionnelles. Les activités de ce Conseil ne seront que la poursuite logique des échanges de du présent atelier.

Pour la réalisation de toutes les actions en cours ou à mener dans le domaine de l'Emploi et la formation professionnelle, le MINEFOP compte sur un éventail de partenaires dont vous faites partie et je vous en remercie.

Mesdames et messieurs,

L'emploi et la formation professionnelle doivent donc être l'affaire de tous car chaque axe stratégique de la politique interpelle vos différentes institutions.

Je compte sur votre engagement, chacun en ce qui le concerne, sur la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle à travers le Plan d'investissement Prioritaire pour l'Emploi élaboré et validé en 2008.

Qu'il me soit permis de souhaiter que la réalisation de cet objectif par nous tous soit assortie d'un dialogue permanent, dont l'irrégularité, me semble-t-il, n'a pas toujours permis à toutes les parties prenantes de jouer leur rôle avec pertinence, efficacité et efficience.

J'espère que les échanges qui vont suivre vous permettront de mieux appréhender les enjeux et défis de la Politique Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle de notre pays.

Sur ce, je déclare ouvert, l'atelier d'appropriation de la Politique Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle.

Vive le MINEFOP !

Vive la Coopération Internationale !

Vive son Excellence Paul Biya, Chef de l'Etat !

Vive le Cameroun !

Je vous remercie.